Commission d'Appels d'Offres du 23 avril 2018

Mairie de Vagney – Salle des Commissions – 18h00

Etaient présents : Didier HOUOT, Patricia HANTZ, Jean-Gérard GEORGE, Cédric PIERREL, Ludovic VINCENT, Daniel JOMARD, Cyrille VIOLLE, Michaël ROHR.
Etaient excusés ou absents : Yannick PIQUEE, Jérôme GRAVIER, Michel DIDIER.
Services : Jérôme CUNAT, Rémi DECOMBE, Fabien JEUDY.

Objet : Marché Public de travaux d'aménagement du groupe scolaire des écoles du Centre à Vagney.

1°/ Marché Public de travaux d'aménagement du groupe scolaire des écoles du Centre à Vagney – analyse et attribution ou négociation

a) *Données du marché*

Références du marché : MAPA-TRAV-01-2018.
Date limite de réception des offres : lundi 16 avril 2018, 12h00.
Date d'ouverture des plis : lundi 16 avril 2018, 18h00.
Publication : Site internet communal, plateforme de dématérialisation du SMIC des Vosges, site internet de l'association des maires des Vosges et BOAMP.
Estimation : 110 000,00 € TTC au total.
Caractéristiques techniques :

- Lot n°1 – VRD
- Lot n°2 – Maçonnerie
- Lot n°3 – Métallerie
- Lot n°4 – Jeux et sols amortissants

Les prestations supplémentaires obligatoires (lots 1, 3 et 4) doivent faire l'objet d'une proposition technique et d'un chiffrage indépendants de l'offre de base. Aucune variante facultative n'est autorisée.
Délais : démarrage des prestations juillet 2018. Délai de réalisation pour le 31 août 2018 du fait des vacances scolaires.

b) *Présentation de l'analyse*

Critères d'évaluation :
Lots 1, 2, 3 :
-Valeur technique de la proposition : 40 % ;
-Prix : 60 %.
Lot 4 :
-Valeur technique de la proposition : 50 % ;
-Prix : 50 %.

Candidatures reçues :

Entreprise	Lot	Date de dépôt	Nature de l'offre
SAS HAGS	4	12/04/18	Papier
Espace Création	4	13/04/18	Papier
Adam Pierrat SARL	2	13/04/18	Papier

Ateliers de la Gesse	3	13/04/18	Papier
ID Verde	2 et 3	13/04/18	Electronique
Delaître	2	13/04/18	Papier
SAS Imaj	4	13/04/18	Papier
TRB	1	13/04/18	Papier
Etienne	1	13/04/18	Papier
René PERRY	2 et 3	13/04/18	Papier
DECOSOL Conforts	4	13/04/18	Papier

L'offre moins-disante pour le lot n°1 est celle d'Etienne SARL pour 74 423,16 €.
L'offre moins-disante pour le lot n°2 est celle de Perry Paysages pour 17 419,20 €.
L'offre moins-disante pour le lot n°3 est celle des Ateliers de la Gesse pour 14 464,80 €.
L'offre moins-disante pour le lot n°4 est celle de la SAS HAGS pour 22 461,60 €.
TOTAL moins-disant : **128 768,76 €**.

Concernant les candidatures, chaque entreprise réuni les garanties suffisantes pour répondre aux besoins exprimés par la Commune.

c) *Lot n°1 – VRD :*

Voir le document excel d'analyse présenté aux membres de la commission.

Sur la valeur technique de chaque offre, aucune différence n'est à noter, chaque entreprise obtient la note maximale.
Sur le critère prix, l'entreprise Etienne se classe mieux et se classe donc première dans l'analyse.
De manière globale, les prix proposés sont cohérents pour chaque entreprise.

Classement :

- 1er : Etienne 100 points.
- 2ème : TRB : 97,16 points.

Concernant ce lot, considérant le classement exposé ci-dessus, il est proposé :
-de négocier sur le critère prix ;
-de demander des précisions sur les installations de chantier.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

d) *Lot n°2 – Maçonnerie :*

Voir le document excel d'analyse présenté aux membres de la commission.

Concernant le critère prix, les sommes proposées sont presque du simple au double selon les entreprises.
Sur la valeur technique, deux entreprises ont présenté un dossier plus détaillé dans la mise en œuvre des travaux tandis que d'autres sont restés dans un dossier plus généraliste. La plupart des entreprises ont des références satisfaisantes pour répondre à ce type de marché.

Classement :

- 1er PERRY 100 points.
- 2ème ID Verse : 77,68 points.
- 3ème : Adam Pierrat : 67,31 points.
- 4ème : Delaître 63,52 points.

Compte tenu des éléments techniques et financiers présentés, et vu le classement exposé ci-dessus, il est proposé d'attribuer le lot n°2 à l'entreprise René PERRY Paysages.

e) Lot n°3 – Métallerie :

Voir le document excel d'analyse présenté aux membres de la commission.

Concernant la valeur technique, les dossiers sont relativement proches mais l'entreprise René Perry a proposé un dossier très circonstancié sur la réalisation des travaux, obtenant la note maximale.
Concernant le critère prix, les ateliers de la Gesse obtiennent la note maximale ce qui leur permet d'être classé en première position.

Classement :

- 1er Ateliers de la Gesse : 95 points.
- 2ème René Perry : 92,75 points.
- 3ème : Id Verde : 74,86 points.

Concernant ce lot, suite au classement, il est proposé :
-de négocier sur le critère prix ;
-de demander des éléments supplémentaires sur les barrières de ville.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

f) Lot n°4 – Jeux et sols amortissants :

Voir le document excel d'analyse présenté aux membres de la commission.

Sur le critère prix, trois offres sont très proches et une largement au-dessus.
Sur le critère technique, la société Imaj obtient la meilleure note, quasi maximale, en développant bien son dossier sur la réalisation du projet. Certaines entreprises ont moins renseignés les caractères techniques de leur offre (sol amortissant, méthode de pose).

Classement :

- 1er Imaj 96,17 points.
- 2ème HAGS : 90 points.
- 3ème : Espace Création : 88 points.
- 4ème : Décosol conforts : 61,34 points.

Concernant ce lot, vu le classement ci-dessus, il est proposé :
-de négocier sur le critère prix.
-de demander quelques précisions sur les matériaux de structure utilisés.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les démarches de négociation seront envoyées aux deux premières entreprises des lots 1, 3 et 4 dès le 24 avril 2018 avec retour au plus tard le 28 avril 2018 à 18h00. L'attribution du lot 2 sera notifiée à la suite de l'attribution de l'ensemble des lots.

La prochaine réunion de la Commission d'Appel d'Offres du 02 mai 2018 à 18h00 se réunira pour l'analyse et l'attribution définitive des offres après procédure de négociation aux entreprises proposant la meilleure offre pour chaque lot du marché.

2°/ Autres dossiers :

Les dossiers à venir pour les commissions suivantes concernent :

-Marché public de voirie – programme 2018.
-Marché public d'éclairage public – programme 2018.
-Marché public de travaux – eaux claires parasites.
-Marché public de logiciel communal.
-Marché public de maîtrise d'œuvre pour la station de neutralisation.

La séance est levée à 18h40.

VAGNEY, Le 24 avril 2018,
Le Maire,
Didier HOUOT